Pas d'infinitif comme le montre l'ex. 1 : trid tixrob, litt. 'tu veux tu bois' ('tu veux boire').

3.3.1. La conjugaison — Nous ne donnons que les paradigmes accompli et inaccompli de la forme I du verbe fort kiteb 'écrire' (litt. 'il a écrit', forme de citation) :
A : accompli B : inaccompli

A	singulier	pluriel
1	*ktibt*	*ktibna*
2	*ktibt*	*ktibtu*
3M	*kiteb*	*kitbu*
3F	*kitbet*	

B	singulier	pluriel
1	*nikteb*	*niktbu*
2	*tikteb*	*tiktbu*
3M	*jikteb*	*jiktbu*
3F	*tikteb*	

En gros, l'accompli renvoie à un événement passé, l'inaccompli à un événement présent, habituel ou futur selon le contexte : cf. Għada nitlaq lejn l-Ingilterra {demain je.pars vers l'-Angleterre}. Contrairement au français, il n'est pas nécessaire d'exprimer un pronom sujet : Jien nitlaq (pronom+je.pars) équivaut à 'Moi, je pars'. Des particules associées à l'inaccompli permettent d'exprimer des nuances de futur, p.ex. se pour un futur proche : Se nikteb ittra {SE j'écris lettre} 'Je vais écrire une lettre'. L'accompli du verbe 'être' employé comme auxiliaire suivi d'un verbe à l'accompli exprime le plus-que-parfait : Kienu ħarġu {ils.étaient ils.sont.partis} 'Ils étaient partis' ; suivi de l'inaccompli, le passé progressif: Kien jiekol {il.était il.mange} 'Il était en train de manger'. L'inaccompli de l'auxiliaire 'être' suivi d'un verbe à l'accompli exprime le futur antérieur : Ikun kiel {il.est il.a.mangé} 'Il aura mangé' ; suivi de l'inaccompli, le futur progressif : Nkunu nieklu {nous.sommes nous.mangeons} 'Nous serons en train de manger'. Pour le présent progressif, on emploie l'inaccompli précédé du participe présent du verbe qagħad /ʔaːt/ 'être debout', qiegħed /ʔiəet/ (M), qiegħda (F), qiegħdin (PL) : Qiegħda tikteb 'Elle est en train d'écrire'. La forme abrégée plus fréquente qed est invariable (Qed tikteb). 'Avoir' s'exprime au moyen de la préposition għand 'à' combinée à un suffixe possessif : Għandi karozza {à.moi voiture} 'J'ai une voiture'. La négation est en deux parties ma 'ne' et x équivalent de 'pas' suffixé au verbe : Ma kitebx 'Il n'a pas écrit', M'għandix /ˈmandiʃ/ karozza 'Je n'ai pas de voiture'. Pour l'impératif négatif, cf. ex. 1.

3.3.2. La phrase non verbale — Le verbe 'être' (kien) ne s'emploie pas au présent. Ou bien les deux termes se suivent directement : Malta art sabiħa {Malte pays beau} 'Malte est un beau pays' ; ou bien on intercale un pronom : Malta hi art sabiħa {Malte elle pays beau} 'Malte, c'est un beau pays'. Au négatif, on emploie les pronoms sujets négatifs : (Hi) mhix marida {(elle) elle.pas malade} '(Elle,) elle n'est pas malade'. Aux autres temps, on emploie les formes conjuguées de kien : (Hi) kienet marida {(elle) être.3SG.ACP.F malade} '(Elle,) elle était malade' ; Tkun marida {être.3SG.INAC.F} 'Elle sera malade'. Hemm 'là-bas' vaut pour 'il y a' : Hemm tazza fuq il-mejda {là-bas tasse sur la-table} 'Il y a une tasse sur la table'.

3.3.3. La phrase verbale — La structure d'une phrase simple déclarative ou interrogative (question totale) est {(S) V (OD) (OI)}. Les constituants entre parenthèses sont facultatifs. Assertion et question totale se distinguent par l'intonation :

(2) *Il-profesur bagħat ittra lil missier ħabibi.*
DEF-professeur envoyer.3SG.ACP. lettre à père ami-POSS1SG
Le professeur a envoyé une lettre au père de mon ami. Le professeur a-t-il… ?

L'ordre VSO se rencontre aussi : Bagħat il-profesur… Les compléments pronominaux s'attachent au verbe : Tahuli /ta-u-li/ {il.a.donné-le-à.moi} 'Il me l'a donné'. Les propositions complétives sont introduites par li 'que' (cf. 3.2.6) : Irrid li l-profesur jibgħat ittra {je.veux que le-professeur il.envoie lettre} 'Je veux que le professeur envoie une lettre'.

3.3.4. Les questions partielles — Le deux pronoms interrogatifs élémentaires sont min 'qui ?' et xi 'quoi ?' en tête de phrase comme en français : Xi trid ? {quoi tu-veux} 'Que veux-tu ?', Min hu dan {qui il celui-ci} 'Qui est celui-ci ?'. On les emploie aussi pour l'interrogation indirecte : Jien naf int xi trid {moi je.sais toi quoi tu.veux} 'Je sais ce que tu veux'.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Aquilina, Joseph. 1965. Maltese. London : The English Universities Press.
Cutayar, Joseph. 1999. Parlons maltais. Paris : L'Harmattan. Vanhove, Martine. 1993. La langue maltaise. Etudes syntaxiques d'un dialecte arabe « périphérique ». Wiesbaden : Harrassowitz.

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS

ACP 'accompli', DEF 'défini', DIST 'distal', F 'féminin', INAC 'inaccompli', M 'masculin', NEG 'négation', PL 'pluriel', POSS 'possessif', PROX 'proximal', REL 'relateur', SG 'singulier'

REFERENCE halshs-HAL 03259633
2021

Logo LGIDF : Stanca Soare Illustration :
www.webstickersmuraux.com/village-cotier-a-malte

LANGUES ET GRAMMAIRES EN (ILE DE) FRANCE

ALAIN KIHM
(CNRS, UNIVERSITE DE PARIS)

LE MALTAIS

(*Il-Malti*)

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français Langue Seconde par des locuteurs du maltais]

LGIDF

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France propose :

- un ***SITE INTERNET*** (*http://lgidf.cnrs.fr/*) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Ile-de) France, des descriptions scientifiques des propriétés linguistiques, phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans les langues étudiées, des jeux linguistiques, des documentaires, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites
- des ***FICHES LANGUES*** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones
- des outils « ***EN FRANÇAIS ET AILLEURS*** » sur des thématiques du français en regard avec les autres langues et des propositions d'activités pédagogiques.

HISTOIRE ET SITUATION

En 870 les Arabes aghlabides, maîtres de la Tunisie et de la Sicile, s'emparent de l'archipel maltais, Malte et Gozo, alors possession byzantine. Ils en sont chassés en 1090 par les Normands, qui avaient pris la Sicile en 1061. Restés en majorité chrétiens, les Maltais avaient pourtant adopté la langue arabe, qu'ils ont conservée à la différence des Siciliens. Le maltais appartient donc à l'ensemble des langues arabes et il est proche de l'arabe tunisien. Mais il a coupé tout contact avec l'arabe classique, d'où deux conséquences. D'une part, rien ne s'est opposé à ce qu'il subisse fortement l'influence de l'italien (sicilien) avec lequel il s'est trouvé constamment en contact, influence surtout lexicale et phonologique : emprunts nombreux, mais presque toujours assimilés à la morphologie sémitique de la langue, acquisition et perte de phonèmes. D'autre part, quand il a été question d'écrire le maltais, surtout à partir du XIXe siècle, l'alphabet latin s'est imposé. Le maltais est parlé par la quasi-totalité des 450 000 citoyens de la République de Malte, dont il est avec l'anglais la langue officielle. La présence de l'anglais est due au fait que Malte fut colonie britannique de 1802 à 1964. La connaissance de cette langue est donc répandue, mais aussi celle de l'italien.

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

La syllabe canonique est C(C)VC(C) : une ou deux consonnes suivies d'une voyelle (ou diphtongue) suivie d'une ou deux consonnes. Le système vocalique comporte cinq voyelles brèves : /i/, /u/, /e/, /o/, /a/, les cinq longues correspondantes et une diphtongue /iə/. Le maltais ignore les oppositions /e/ vs. /ɛ/ et /o/ vs. /ɔ/, les voyelles antérieures arrondies /y/, /ø/, /œ/ et les voyelles nasales, ce qui sera un problème en français pour les apprenants maltophones. Les voyelles accentuées sont longues devant une seule consonne, brèves autrement : p.ex. *ġid* /ʤiːt/ 'richesse' vs. *kelb* /kelp/ 'chien'. Les règles d'accentuation sont complexes. En général, l'accent tonique porte sur la dernière syllabe des mots terminés par une voyelle longue suivie d'une consonne ou par deux consonnes ; autrement, sur l'avant-dernière syllabe. Le système consonantique du maltais n'est pas très différent de celui du français. Il s'est défait des gutturales et des « emphatiques » des autres langues arabes. Le graphème <ħ> se prononce /h/ ou /ħ/ : *baħar* /ˈbahar/ 'mer', *ruħ* /ruːħ/ 'âme' ; les graphèmes <h> et <għ> sont muets, mais allongent ou diphtonguent les voyelles adjacentes : *dehen* /deːn/ 'intelligence', *xagħar* /ʃaːr/ 'poil', *għid* /eːjt/ 'Pâques'. Les autres équivalences <graphie>-/phonème/ remarquables sont : <ie> /iᵊ/ ou /iː/, toujours accentué, <ċ> = /ʧ/, <ġ> = /ʤ/, <j> = /j/, <q> = /ʔ/ (coup de glotte), <x> = /ʃ/, <z> = /ts/, <ż> = /z/.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

3.1. Morphologie

La morphologie du maltais, comme de toutes les langues chamito-sémitiques, relève du type « racine et schème » pour une partie du lexique. La racine est une suite ordonnée de consonnes (de 1 à 4, le plus souvent 3), elle exprime le lexème abstrait, non actualisé, voire non catégorisé : p.ex. *rqd* 'DORMIR' (racine 3C : à 3 cosonnes). Le patron est une suite ordonnée de voyelles intercalées entre les consonnes de la racine, qui en font un radical, voire un mot : *raqad* /raʔat/ 'il a dormi', *raqadna* /raʔad-na/ 'nous avons dormi' (patron {a a}), *rqad* /rʔaːt/ 'sommeil' (patron {Ø a}). Les ensembles racine-patron sont divers et nombreux. Leur connaissance est indispensable, car la flexion des noms, des adjectifs et des verbes en dépend, tant pour les mots du fonds sémitique que pour les emprunts. Nous ne pouvons en dire plus dans cette fiche. Comparée à celle du maltais, la morphologie du français est plutôt simple, sauf pour les très nombreuses irrégularités qui opacifient la conjugaison.

3.2. Le nom et le groupe nominal (GN)

3.2.1. Le genre — Comme le français, le maltais possède deux genres grammaticaux, masculin (M) et féminin (F), arbitraires pour les noms (sauf s'ils dénotent des animés), hérités par accord pour les adjectifs. La forme permet souvent de reconnaître le genre des noms : terminés en consonne, ils sont M : *belt* 'ville', *ktieb* /ktiəb/ 'livre', *xemx* 'soleil' ; terminés en /a/, ils sont F : *mogħża* /ˈmoːza/ (F) 'chèvre', *ħobża* 'miche de pain'. Les exceptions sont nombreuses, p.ex. *qalb* (F) 'cœur', *ilma* (M) 'eau'. Les noms dénotant des animés féminins (a) diffèrent entièrement du masculin : *żiemel* 'cheval' / *debba* 'jument' ; (b) ajoutent /a/ au masculin : *tifel* 'garçon' / *tifla* 'fille' ; (c) ajoutent /t/ au masculin : *ħu* /hu/ 'frère' / *oħt* 'sœur'. Les adjectifs ajoutent /a/ : *xemxi* / *xemxija* 'ensoleillé(e)', *ħelu* / *ħelwa* 'sucré(e)'.

3.2.2. Le nombre — Trois valeurs : singulier, duel, pluriel. Le maltais possède une forme singulative (féminine) référant à un exemplaire d'un collectif dénoté par la forme simple : *frott* 'des/du fruit(s)' vs. *frotta* 'un fruit'. Le nom collectif est singulier pour l'accord s'il dénote une entité inanimée, ou bien animée mais éloignée de l'humain (p.ex. *ħut* 'des/du poisson(s), *nemel* 'fourmi(s)), pluriel autrement. Le duel (*n* = 2) se forme en suffixant *-ejn* ou *-ajn* au masculin singulier, *-tejn* au féminin singulier : *elfejn* /elˈfejn/ '2000' (*elf* '1000'), *subgħajn* /suˈbaːjn/ '2 doigts' (*saba´* /ˈsaba/ 'doigt'), *badtejn* /batˈtejn/ '2 œufs' (*bajda* '1 œuf', *bajd* 'des œufs /de l'œuf'), *sentejn* '2 ans' (*sena* 'an, année'). Ces suffixes attirent l'accent, d'où de possibles modifications du radical. L'usage du duel est limité à des noms dénotant une mesure, une partie du corps, de la nourriture. Pour tous les autres, le pluriel commence à 2 comme en français. Il existe deux types de pluriels pour les noms et les adjectifs : externes (suffixés) et internes (« brisés »). En donner le détail est impossible ici. Exemples de pluriels externes : *qattiel* 'assassin' / *qattilin* /ʔattiˈl-in/ 'assassins', *tajjeb* 'bon' / *tajba* 'bonne' / *tajbin* 'bon.ne.s', *xebba* / *xebbiet* 'jeune(s) femme(s)', *suldat* / *suldati* 'soldat(s)', *lazz* / *lazzijiet* /latsts-iˈjiət/ 'lacet(s)' ; exemples de pluriels internes : *dar* / *djar* 'maison(s)', *kbir* / *kbar* 'grand(s)', *xemx* / *xmux* 'soleil(s)', *xiħ* / *xjuħ* 'vieux', *ktieb* / *kotba* 'livre(s)', *marid* / *morda* 'malade(s)', *żgħażugħ* /zaːzuħ/ / *żagħżagħ* /zaːza/ 'jeune(s)' (cf. *zazou*). L'opposition de genre se neutralise au pluriel (cf. *tajjeb* / *tajba* / *tajbin*).

3.2.3. Les déterminants — L'article défini est *(i)l-* invariable en genre et nombre : *il-ktieb* 'le livre', *il-kotba* 'les livres', *il-marida* 'la malade', *il-morda* 'les malades', *l-arja* 'l'air'. Devant /ʧ/ (<ċ>), /d/, /n/, /r/, /s/, /t/, /ʃ/ (<x>), /z/ (<ż>), /ts/ (<z>), /l/ s'assimile : *id-dar* 'la maison', *ix-xebba* 'la jeune fille', etc. L'absence d'article implique l'indéfinitude : *ktieb* 'un livre'. Les démonstratifs se divisent en deux séries, proximale (PROX) et distale (DIST) selon la distance (réelle ou notionnelle) par rapport au locuteur : (a) *dan* (PROX.M.SG.), *din* (PROX.F.SG.), *dawn* (PROX. M/F.PL) ; (b) *dak* (DIST.M.SG), *dik* (DIST.F.SG), *dawk* (DIST.M/F.PL). Ils précèdent le nom défini : *dan il-ktieb* 'ce livre-ci', *dawk il-kwiekeb* 'ces étoiles-là' (*kewkba* 'étoile').

3.2.4. Les pronoms personnels et les possessifs

	sujet	sujet+NEG	objet
1SG	*jien(a)*	*ma jiniex / m'iniex*	*-i/-ja/-ni*
2.SG	*int(i)*	*m'intix*	*-(e)k*
3M.SG	*hu(wa)*	*mhux [muʃ]*	*-u/-h*
3F.SG	*hi(ja)*	*mhix [miʃ]*	*-ha*

	sujet	sujet+NEG	objet
1PL	*aħna*	*m'aħniex*	*-na*
2PL	*intom*	*m'intomx*	*-kom*
3PL	*huma*	*m'humiex*	*-hom*

Sauf à la 1SG, les mêmes pronoms objets se suffixent aux verbes, aux noms (ils sont alors possessifs) et aux prépositions : *fehemni* [feːm-ni] 'il m'a compris.e' / *dari* [daːr-i] 'ma maison' / *lili* [lil-i] 'à moi', *fehemek* 'il t'a compris.e' / *darek* 'ta maison' /, *lilek* 'à toi', *fehemu* [feːm-u] 'il l'a compris' / *daru* 'sa maison (à lui)' / *lilu* 'à lui', *fehemha* [feːm-a] 'il l'a comprise' / *darha* 'sa maison (à elle)' / *lilha* 'à elle', *fehemna* 'il nous a compris.es' / *darna* 'notre maison', *lilna* 'à nous', *fehemkom* 'il vous a compris.es' / *darkom* 'votre maison', *lilkom* 'à vous', *fehemhom* 'il les a compris.es', *darhom* 'leur maison' / *lilhom* 'à eux/elles'. Les pronoms objets 1SG/2SG/3M.SG ont pour formes *-ja*, *-k* et *-h* [ħ] après un nom ou une préposition à finale vocalique : *kotbaja* 'mes livres' / *bija* 'avec moi', *kotbak* 'tes livres' / *bik* 'avec toi', *kotbah* 'ses livres (à lui)' / *bih* 'avec lui'. Sauf s'il s'agit d'un nom féminin en *-a* qui insère un /t/ devant tout suffixe : *zija* 'tante', *ziti* 'ma tante', *zitek* 'ta tante', *zitu* 'sa tante (à lui'), etc. Pour les formes négatives, cf. 3.3.2.

3.2.5. La construction génitive — Deux sortes, avec et sans préposition. Cette dernière (« état construit ») consiste à juxtaposer les termes dans l'ordre possédé-possesseur comme en français : *denb qattus id-dar* {queue chat la-maison} 'la queue du chat de la maison', *kelmet sultan* 'parole roi' 'une parole de roi'. (*Kelma* 'parole'. Notez le /t/ final.) Les termes sont ou bien tous définis, mais seul le dernier prend l'article, ou bien tous indéfinis. L'autre sorte met en jeu la préposition *ta'*, même ordre que dans l'état construit : *il-bieb tal-kamra* {la-porte de.la-chambre}.Cette construction, proche de celle du français ou de l'italien (*la porta della camera*), tend à prendre le pas sur la première. Elle constitue une alternative aux suffixes possessifs attachés au nom : plutôt que *qattusi, quattus tiegħi* {chat de.moi} 'mon chat' ; de même *quattus tiegħek* 'ton chat', etc. *Tiegħi*, *tiegħek*, etc. signifient 'le/la/les mien.ne.s', etc.

3.2.6. Les constructions relatives — La proposition relative suit son antécédent. Elle est introduite par le relateur (REL) *li* invariable quant à la fonction grammaticale (au contraire du français : cf. *qui* vs. *que* vs. *dont*) : *il-raġel li ħareġ* {le-homme REL il.est.parti} 'l'homme qui est parti', *il-mara li rajt* {la-femme REL j'ai.vu} 'la femme que j'ai vue',

(1) *La ddardarx l-għajn li trid tixrob minnha.*
NEG troubler.INAC.2SG.NEG DEF-source REL vouloir.INAC.2SG boire.INAC.2SG de-elle
'Ne trouble pas la source dont tu veux boire.' (lit. 'que tu veux boire d'elle')

3.3. Le verbe, le complexe verbal et la phrase

Exposer en une page le système verbal du maltais est mission impossible. Trois traits le caractérisent. Premièrement, les verbes se répartissent entre plusieurs classes de conjugaison selon la nature et le nombre des consonnes radicales (cf. 3.1). On distingue les verbes « forts » (ou « sains ») à 3 consonnes différentes dont aucune n'est une semi-voyelle, les verbes faibles dont l'une des 3 consonnes est une semi-voyelle, les verbes redoublés (2 consonnes finales adjacentes identiques), les verbes quadrilittères (4 consonnes), etc.

Deuxièmement, un radical verbal peut se manifester sous l'une ou plusieurs de dix formes caractérisées chacune par un patron et exprimant diverses modulations du sens de base (forme I). Ainsi, la forme II est caractérisée par le redoublement de la 2ᵉ radicale, et elle est intensive ou causative : I kiser 'il a cassé' / II kisser 'il a brisé en morceaux', I daħak 'il a ri' / II daħħak 'il a fait rire'. La forme III, qui allonge la 1ᵉʳᵉ voyelle, dérive des verbes à partir de noms : barka 'bénédiction' / III bierek 'il a béni'. A la forme VI, on préfixe /t/ à la forme III avec un sens réfléchi ou passif : III biegħed 'il a déplacé' / VI tbiegħed 'il s'est bougé, il est parti', III bierek 'il a béni' / VI tbierek 'il a été béni'.

Troisièmement, la conjugaison est fondée sur l'opposition aspectuelle accompli vs. inaccompli, et il n'y a